

fois ces choses, me demandèrent combien de personnes je désirais mener avec moi, me prièrent de leur donner un certificat qui constatât qu'ils étaient venus à bord et se retirèrent après avoir visité la frégate et observé avec attention les différents exercices que je fis faire sous leurs yeux et dont celui du fusil parut surtout les intéresser : le soir même ils retournèrent à Hué.

Je les avais questionnés sur les motifs du départ de MM. Chaigneau et Vannier, et ils m'assurèrent qu'ils n'avaient quitté la Cochinchine que parce qu'ils l'avaient voulu, qu'ils avaient été promus par le roi à une dignité plus élevée et en avaient reçu des présents en argent et en riz à l'instant de partir ; M. Borel, qui vint le jour suivant de Hué, me confirma la vérité de ces détails.

Le 30, le même négociant me fit savoir que deux mandarins, accompagnés de porteurs d'ordres de l'empereur et escortés de cinquante hommes de sa garde, venaient d'arriver à Tourane. Ils y restèrent quatre jours sans rien me faire dire, et ce ne fut que le 3 février qu'ils m'envoyèrent demander à quelle heure je pourrais les recevoir : je leur désignai celle de midi et ils vinrent à bord avec tout leur monde ; l'un de ces mandarins m'était déjà connu, l'autre était d'un rang supérieur et chef de la Justice. Je les reçus toujours avec M. Ducamper, et cette fois notre conférence dura plus de quatre heures, tant ils furent longs à se consulter entre eux avant d'entrer en matière ; ils me dirent enfin que l'empereur ne pouvait recevoir les présents et la lettre parce que depuis le départ de MM. Chaigneau et Vannier, il n'y avait plus personne à la cour qui pût traduire et expliquer son contenu.